



Déclaration de SUD Éducation au CTA du 25 mars 2016

Ce comité technique académique se tient dans un contexte très particulier au lendemain de la présentation de la loi Travail au Conseil des ministres. Le projet, même quelque peu modifié, reste inacceptable pour le syndicat SUD Education.

Jeunes, précaires, salarié-es, chômeuses et chômeurs, retraité-es se mobilisent contre ce projet. Des manifestations et grèves successives ont lieu en Basse-Normandie comme dans tout le pays, ce qui montre l'importance de la mobilisation sociale qui est en train de naître. Notre syndicat se mobilise déjà et se mobilisera encore jusqu'au retrait complet de cette casse du code du travail et soutiendra toute initiative de luttes.

SUD Education revendique :

- le droit à l'emploi et au revenu pour tou-tes, un statut garantissant les droits à tou-tes les salarié-es ;
- la réduction du temps de travail et l'augmentation générale des salaires.

Localement, nous dénonçons vivement les répressions policières subies par les élèves le vendredi 18 mars au lycée Jules Verne de Mondeville : fumigènes, coups de matraque, arrestations avec usage des menottes (en particulier sur deux jeunes filles de 3^{ème} Prépa Pro dont l'une s'est évanouie.). Ces mêmes répressions se sont à nouveau déroulées lors de la journée de mobilisation d'hier à Caen et dans de nombreuses villes françaises ce qui est purement et simplement scandaleux. Alors que ces élèves faisaient l'apprentissage de leur citoyenneté dans le calme, la réponse donnée a été l'usage de la force. Est-ce ainsi que le gouvernement conçoit l'éducation des jeunes, l'apprentissage de leur liberté et de leurs droits, de leur place de citoyennes et citoyens ? Monsieur le Recteur, nous vous demandons d'intervenir et de vous entretenir avec Monsieur le Préfet pour que cesse ce type d'interventions. Nous vous demandons de faire respecter les droits démocratiques des élèves et des personnels des établissements.

Concernant ce CTA, la préparation de la rentrée 2016 nous est présentée avec ces tristes annonces récurrentes d'années en années. Que des suppressions de postes excepté pour les AED avec la création de 45 ETP :

Donc

- 1 poste supprimé en EREA,
- 1 poste supprimé en lycée pour une dotation positive de 19,5 ETP
- 5 postes supprimés en lycée professionnel pour une dotation positive de 19,5 ETP

On ne peut que déplorer ces suppressions de poste qui viennent s'ajouter à celles des années antérieures.

Ainsi, les politiques éducatives s'inscrivent dans la continuité de celles des dernières années : les rentrées qui devaient enfin marquer la rupture avec les politiques précédentes se suivent et malheureusement ressemblent aux rentrées antérieures. Dans une période où le rôle les missions de l'école ne cessent d'être mis en avant, les suppressions de postes vont à rebours de ce que nous attendons : comment toujours demander davantage aux enseignant-e-s alors même que les moyens pour exercer leur métier dans des conditions appropriées ne sont toujours pas mis en place ?

Nous dénonçons aussi la fermeture de l'antenne du *CIO* de Mortagne au perche qui affaiblit localement les possibilités d'informations des jeunes et des adultes en matière d'orientation. Cela contribue à la disparition du service public sur ce territoire.

Par ailleurs et comme les années précédentes nous déplorons le très grand nombre de poste SPEA qui réduisent d'autant les possibilités de mouvement des personnels sur les seuls critères du barème.

SUD Éducation dénonce donc une fois de plus l'indigence des moyens, alors que les demandes de l'ensemble des personnels sont fortes pour enfin travailler dans de meilleures conditions, avec pour objectif la plus grande réussite de nos élèves. SUD Éducation alerte l'administration sur la détérioration des conditions de travail évoquée dans cette déclaration.

Les politiques d'austérité appliquées pour la rentrée 2016 sont les mêmes que celles qui conduisent à la mise en place de la « loi travail ».

En ce sens, plus que jamais Sud Éducation mettra tout en œuvre pour obtenir le retrait de cette loi libérale anti-sociale qui n'engendrera que plus de chômage, de précarité et de désespoir pour la jeunesse et pour tou-te-s les travailleurs/euses et appellera l'ensemble des personnels de l'Éducation à se mettre en grève le 31 mars.

Sud Éducation soutient la grève du 31 mars et prépare sa généralisation et sa reconduction partout où c'est possible dans les jours et semaines qui suivront ! Pour le retrait de ce projet de loi, pour nos revendications !